

Journées européennes du Patrimoine : MPM ouvre exceptionnellement les portes de ses sites dédiés à l'eau

A l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, Marseille Provence Métropole ouvre exceptionnellement au public les portes de sites dévolus à l'approvisionnement, au traitement et à l'assainissement de l'eau.

Deux sites sont pour la première fois proposés à la visite en partenariat avec la SEM pour découvrir les étapes du traitement de l'eau, de la rivière au robinet des habitants :

- **Le Centre de traitement d'eau potable de Sainte-Marthe à Marseille** - l'histoire de l'eau à Marseille conduira le public jusqu'à la visite du plus important des trois centres de traitement de la cité phocéenne. Cet ouvrage est capable de produire jusqu'à 420 millions de litres d'eau par jour, soit la contenance de 70 000 canadairs ! Il fournit également une eau potable d'excellente qualité à la population marseillaise.
- **Le bassin de décantation de Saint-Christophe à la Roque d'Anthéron** - avec une capacité de deux millions de mètres cubes, cet ouvrage du canal de Marseille constitue à la fois un décanteur et une réserve indispensable pour l'alimentation en eau potable de la population provençale.

*Quatre visites guidées auront lieu le samedi 17 septembre à 9h, 11h, 13h30 et 15h30
Inscription obligatoire: journeesdupatrimoine@eauxdemarseille.fr ou 04 91 57 60 80.*

MPM, en partenariat avec la SERAM, ouvre les portes d'un site exceptionnel :

- **La station Géolide située en plein cœur de Marseille** – Géolide, la plus grande station souterraine au monde, traite les eaux de 16 communes pour un volume de 1 860 000 équivalent habitant (EH), la capacité de traitement et d'assainissement des eaux usées et de pluie.

Gratuit. Visites les 17 et 18 septembre, de 10h à 18h - Réservation obligatoire Tél. 04 91 00 40 22

Dans l'optique du 6^e Forum Mondial de l'Eau, qui aura lieu à Marseille en mars 2012, Marseille Provence Métropole souhaite sensibiliser le public provençal à la thématique de l'eau à travers la découverte de ses sites et de ses ouvrages. Ces ouvertures exceptionnelles au grand public lors des prochaines Journées européennes du Patrimoine s'inscrivent dans ce cadre.

Marseille Provence Métropole est l'autorité organisatrice des services publics de l'eau depuis le 1^{er} janvier 2001, date du transfert des compétences « eau et assainissement » des communes vers la Communauté urbaine. **La mission de service public de l'eau** consiste à assurer la protection de la ressource, à traiter et à gérer l'adduction et la distribution d'une eau potable selon les critères du Code de la santé publique. **Le service public de l'assainissement** est chargé de collecter, transporter et épurer les eaux usées avant leur rejet au milieu naturel. Les missions accomplies dépendent directement des trois grands enjeux de l'assainissement : hygiène et santé publique, gestion du patrimoine, préservation de l'environnement.